



Chers musiciens,

Comme chaque année, la section musique propose à ses élèves une session de réinscription, avant de procéder aux nouvelles inscriptions.

**Procédure réinscription 2019-2020 en ligne :**

1. Remplir **avant le dimanche 9 juin 2019** le formulaire en ligne en cliquant sur le lien indiqué dans le mail.

Merci de remplir un formulaire par élève et de veiller à indiquer un NOM DE FAMILLE UNIQUE si plusieurs membres de la même famille sont inscrits en cours d'instruments (afin de permettre le calcul dégressif des tarifs).

Vous recevrez automatiquement par mail un récapitulatif de votre réinscription précisant les montants à régler.

2. **Déposer avant le mercredi 12 juin** dans une enveloppe à : Inscriptions musique, 5 impasse Louise Michel, 44640 St Jean de Boiseau,
  - le récapitulatif reçu par mail **signé**
  - le règlement de la cotisation à la section musique (modalités ci-après)
  - le règlement de l'adhésion à l'Amicale Laïque (chèque séparé).

**Informations complémentaires :**

- **L'inscription ne sera prise en compte que pour les familles ayant retourné un dossier complet.**
- **Attention !** Les élèves qui n'auront pas procédé à une réinscription pourront s'inscrire **seulement en fonction des places disponibles** comme les nouveaux élèves :
  - Le mardi 25 juin 2019 de 19h à 20h00 – Salle Huet – Salle de la Clotais
  - Le samedi après-midi 7 septembre 2019 à Assoc' en fête (forum des associations organisé par la mairie de St Jean) – Salle des Genêts
- La réunion d'information de rentrée se déroulera le **mardi 10 septembre 2019 à 20h30 à la Salle de la Clotais**. Le planning définitif des cours sera donné lors de cette réunion.  
A l'issue de cette réunion, les horaires pour les cours individuels seront fixés avec le professeur.  
**Votre présence est indispensable.**
- Les cours débuteront semaine 38 (à partir du lundi 16 septembre 2019) et se termineront semaine 25 incluse (pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés).

En cas de souci ou questions pour ces réinscriptions en ligne ou concernant les règlements, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail de la section musique : [musique.sjb@gmail.com](mailto:musique.sjb@gmail.com)

**Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous à la rentrée !**



## MODALITES DE REGLEMENT

- **Le règlement de la cotisation Musique**

Le règlement est à déposer avec le récapitulatif reçu par mail signé avant le mercredi 12 juin déposé à l'adresse indiquée précédemment (voir tarifs ci-après).

- Soit par chèques bancaires qui sont à libeller à l'ordre de « **Amicale Laïque section musique** ».

L'encaissement aura lieu au début de chaque mois à partir du mois de septembre (sept/janv/mai pour 3 chèques ou setp/oct/nov/déc/janv/fév/mars/avril/mai pour 9 chèques).

**Le règlement pour les ensembles devra se faire sur un chèque séparé.**

- Soit par chèques vacances en une seule fois (attention, à déposer en mains propres)

N'effectuant pas de remboursement sur les chèques vacances, le complément du règlement de la cotisation (pour atteindre le montant exact à régler) doit se faire par chèque bancaire « uniquement » et non par espèces.

- **Le règlement de la cotisation de l'Amicale Laïque**

- Chaque adhérent doit régler sa cotisation à l'Amicale Laïque (sauf si vous réglez déjà cette somme à une autre section de l'AL de St Jean de Boiseau).

- Le montant de cette cotisation est de :

- 6,50 € pour les jeunes nés à partir de 2003 (moins de 18 ans).
- 23,00 € pour les adultes nés avant 2003 (18 ans et plus en 2020)

- Le règlement de cette cotisation est à joindre par **chèque séparé** libellé également à l'ordre de « **Amicale Laïque section musique** » (les cotisations par famille peuvent être cumulées sur un seul chèque).

# TARIFS EN VIGUEUR POUR LA SAISON 2019-2020



## TARIFS EN VIGUEUR POUR LA SAISON 2019 - 2020

	RESIDENT SAINT JEAN DE BOISEAU			HORS COMMUNE		
	MONTANT TOTAL ANNUEL	MONTANT DES 9 CHEQUES	MONTANT DES 3 CHEQUES	MONTANT TOTAL ANNUEL	MONTANT DES 9 CHEQUES	MONTANT DES 3 CHEQUES
EVEIL ou SOLFEGE SEUL	175 €	23 € + (8x19 €)	59 € + (2x58 €)	210,00 €	26 €+ (8x23 €)	70,00 €
CHORALE ADO/ADULTES	155 €	19€+ (8X17€)	53€ + (2 x51€)	189,00 €	21,00 €	63,00 €
INSTRUMENT et SOLFEGE	439	55 € + (8x48 €)	147€ + (2x146€)	549,00 €	61,00 €	183,00 €
DJEMBE	261 €	29,00 €	87,00 €	324,00 €	36,00 €	108,00 €
DJEMBE ENFANTS / ADOS	174 €	22 € + (8x19 €)	58,00 €	217,00 €	25 € + (8x24 €)	73 € + (2x72 €)
MUSIQUE D'ENSEMBLE ou FANFARE <small>(tarif pour un élève pratiquant déjà un instrument)</small>	86 €	14 € + (8x9 €)	30 € + (2x28 €)	108,00 €	12,00 €	36,00 €
MUSIQUE D'ENSEMBLE ou FANFARE	118 €	14 € + (8x13 €)	40€ + (2x39€)	141,00 €	21 €+ (8x15 €)	47,00 €
PRATIQUE DE 2 INSTRUMENTS	630 €	70,00 €	210,00 €	774,00 €	86,00 €	258,00 €

### TARIF PREFERENTIEL POUR LES FAMILLES AYANT PLUSIEURS ELEVES INSCRITS EN COURS INDIVIDUELS

1er ELEVE INSTRUMENTISTE	439 €	47 € + (8x49 €)	147€ + (2x146€)	549,00 €	61,00 €	183,00 €
2ème ELEVE INSTRUMENTISTE	391 €	47 € + (8x43 €)	131€ + (2x130€)	486,00 €	54,00 €	162,00 €
3ème ELEVE INSTRUMENTISTE	373 €	45 € + (8x41 €)	125€ + (2x124€)	468,00 €	52,00 €	156,00 €

### CARTE DE L'AMICALE ANNUELLE OBLIGATOIRE

*Le tarif de la carte est à ajouter au montant annuel*

**A régler avec un chèque séparé**

ADULTE (né avant 2003)	23,00 €
JEUNE (né à partir de 2003)	6,50 €